

■ **BOSSON ET PILLET SA**, à Lancy, CH-660-0643988-5, exploitation d'une entreprise de chauffage central (FOSC du 17.01.2006, p. 9). Nouveau but: étude, conseil, conception, exécution de travaux de construction, réalisation et maintenance de toutes installations de production et de distribution de chaleur, de froid et d'air, à partir de toutes énergies, réalisation de toutes prestations relatives à l'équipement, l'agencement, la rénovation, l'entretien et le dépannage, la surveillance de toutes installations 24h/24h, techniques du bâtiment entrant dans le cadre de ses activités, ainsi que vente de tout matériel et de tous appareils y relatifs. Conversion des 150 actions de CHF 1'000, jusqu'ici au porteur, en actions nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 150'000, entièrement libéré, divisé en 150 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. La clause statutaire relative à deux apports en nature effectués à la constitution est abrogée conformément à l'art. 628 al. 4 CO. Nouveaux statuts du 18.07.2007. La procuration de Bastian Marc est radiée. Administration : Pillet Richard, nommé président, Filipe José, de et à Genève, vice-président, tous deux avec signature individuelle, et Dupont Bernard, de Genève, à Thônex, lequel signe collectivement à deux avec Pellet-Brega Nadia.

Journal no 9422 du 19.07.2007
(04040454 / CH-660.0.643.988-5)